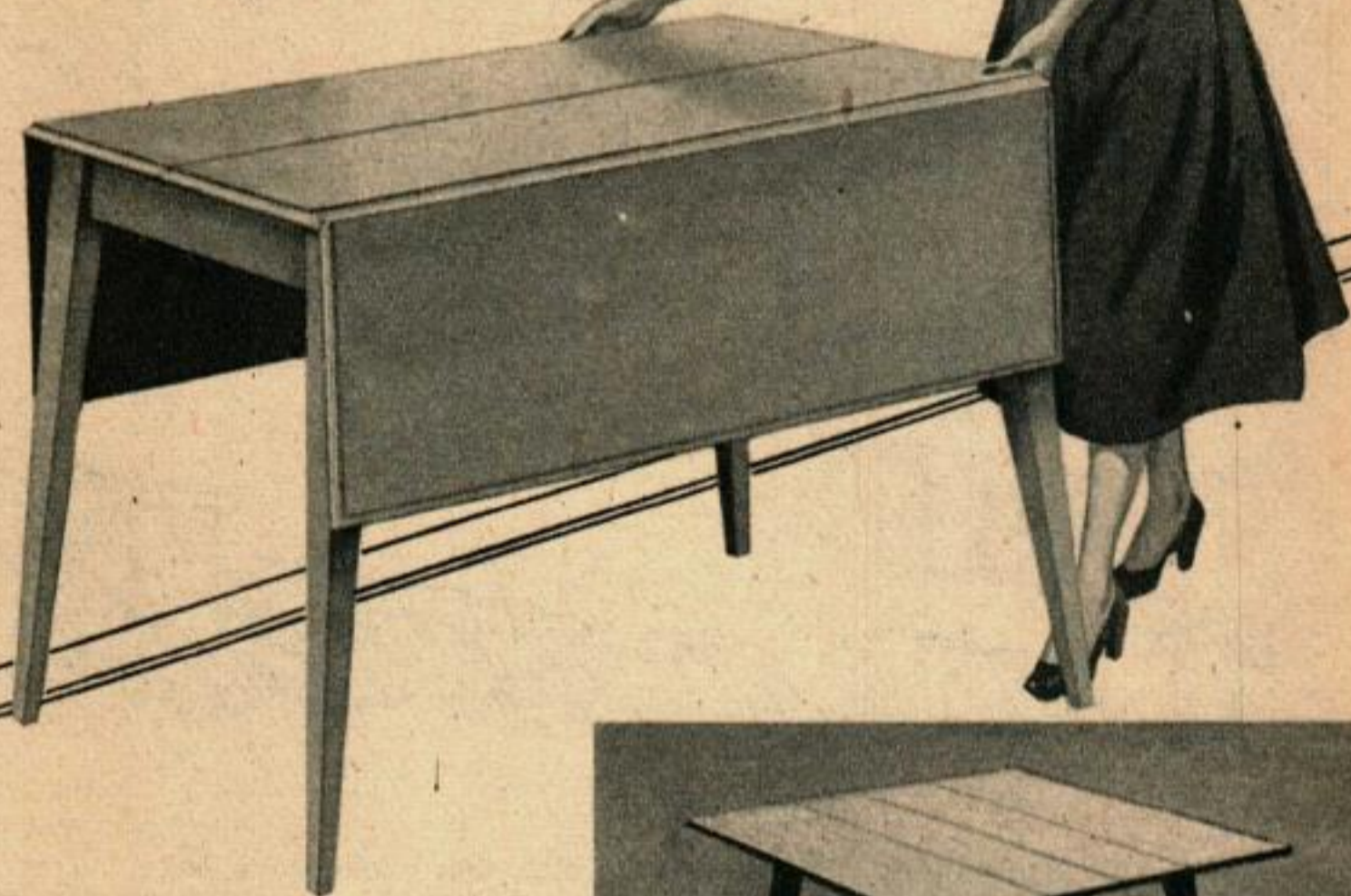


Ameublement à Combinaisons

Il comporte une table à bords rabattants s'adaptant à l'ameublement général du living-room et un ensemble de meubles muraux que l'on peut disposer dans l'ordre voulu selon la combinaison que l'on désire adopter.



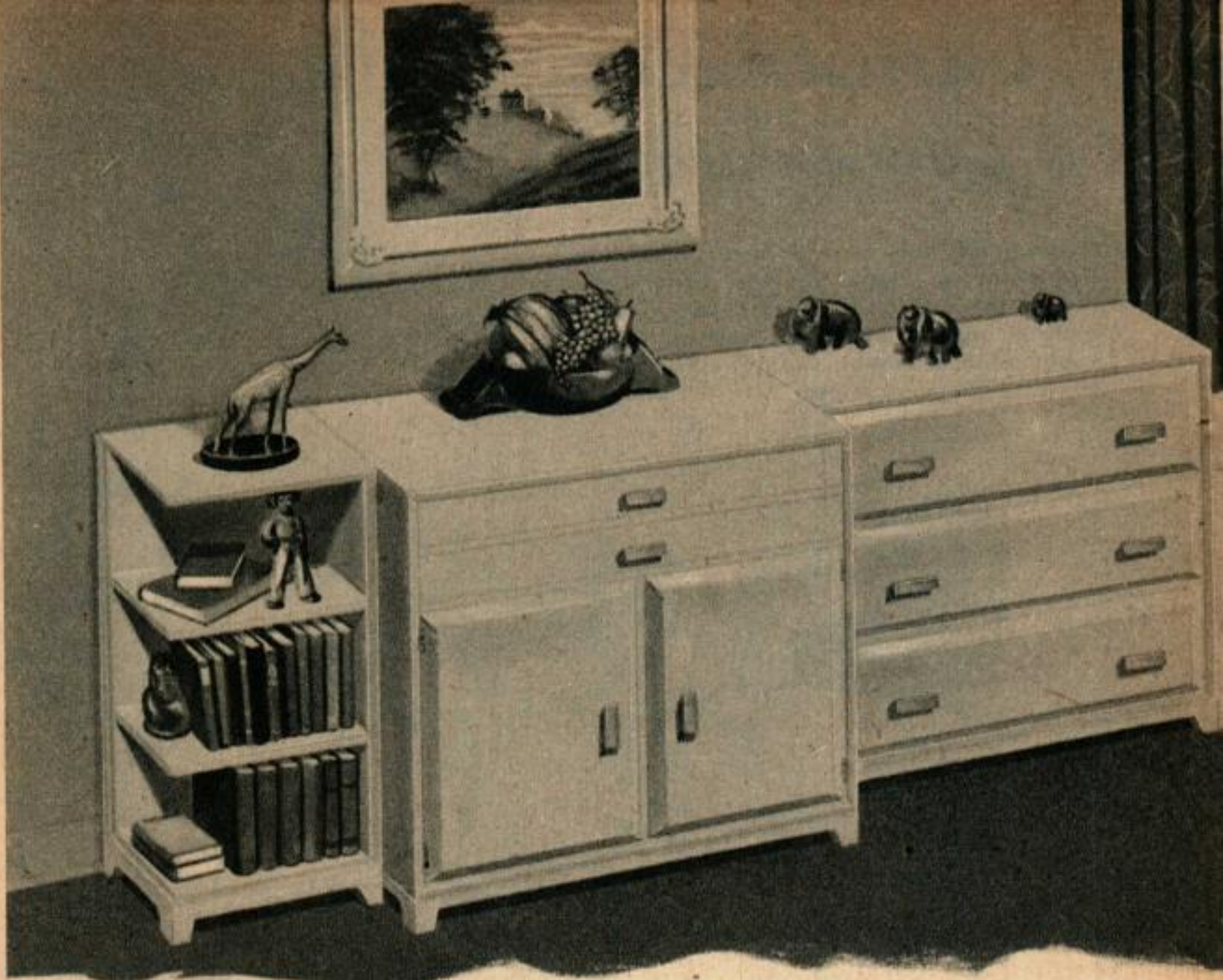
CES meubles supplémentaires sont destinés à s'harmoniser avec l'ameublement pour salle à manger et living-room déjà présenté par notre revue dans ses numéros de novembre 1949 et de janvier 1950. Ils sont prévus pour compléter l'ameublement en question, mais il est entendu qu'on peut parfaitement les utiliser seuls. La table à bords rabattants que l'on voit ci-dessus sera très utile dans un espace restreint lorsqu'une table ordinaire, même petite, ne peut être logée. Ce cas peut se produire lorsqu'on veut faire une chambre unique du living-room et de la salle à manger. Cette table est intéressante dans une salle petite, car elle se replie et ne tient que peu de place lorsqu'elle est poussée contre un mur.

Une fois dépliée et munie de ses rallonges, elle offre aux invités une place très confortable. Pour faire s'asseoir quatre personnes, il suffit de lever les panneaux



1
TABLE OUVERTE

2
TABLE COMPLETEMENT OUVERTE



et de les tenir horizontaux, on fait alors pivoter le dessus de la table tout entier autour du pivot central. Dans cette position, la ceinture de la table supporte les panneaux (fig. 1). Des supports escamotables aux deux extrémités peuvent se tirer lorsqu'on le veut pour soutenir les panneaux lorsque la table est munie de ses rallonges. Un système à parallélogrammes articulés supporte les rallonges mises au centre, ce qui donne une surface totale de $1,00 \times 1,75$ (fig. 2). Les chaises décrites dans le numéro de novembre 1949 conviennent très bien pour cette table. La construction de la table est expliquée plus loin par les figures 12, 13 et 14.

Les petits meubles muraux ont des dimensions telles qu'on peut les disposer de différentes manières les uns par rapport aux autres. Par exemple, le secrétaire que l'on voit utilisé en bas et à droite de la page suivante peut être flanqué de deux bibliothèques basses. De même, le meuble à trois étagères avec portes inférieures, peut être disposé de même. Une disposition très agréable à l'œil et très commode consiste à mettre dans un coin de la pièce la bibliothèque d'angle, avec, de chaque

côté, une bibliothèque basse, ou encore, on place le meuble bas, devant une fenêtre et on lui adjoint les deux bibliothèques basses. On peut naturellement, varier beaucoup de telles dispositions. Bien entendu, les trois meubles de base, c'est-à-dire, le secrétaire, la commode et l'armoire à deux portes peuvent être utilisés séparément.

Le secrétaire. — Il comporte un tiroir servant de table à écrire et dont le panneau avant se rabat et vient se mettre au niveau de la table à écrire, ceci grâce à un système articulé convenable. Ce meuble comme tous les autres est surtout constitué de contreplaqué, avec quelques pièces en planches épaisses servant pour les tiroirs, les montants et la base. On utilise ici le même type de bordure que dans les meubles déjà décrits, les forts chanfreins donnent l'impression d'un relief important et ont en outre l'avantage de dissimuler les couches du contreplaqué. Les figures 3 et 4 donnent le détail de la construction.

En comparant cette construction avec celle des autres meubles, on constate que certaines pièces sont faites en série. Les encadrements de la base sont les mêmes, les tiroirs aussi, le

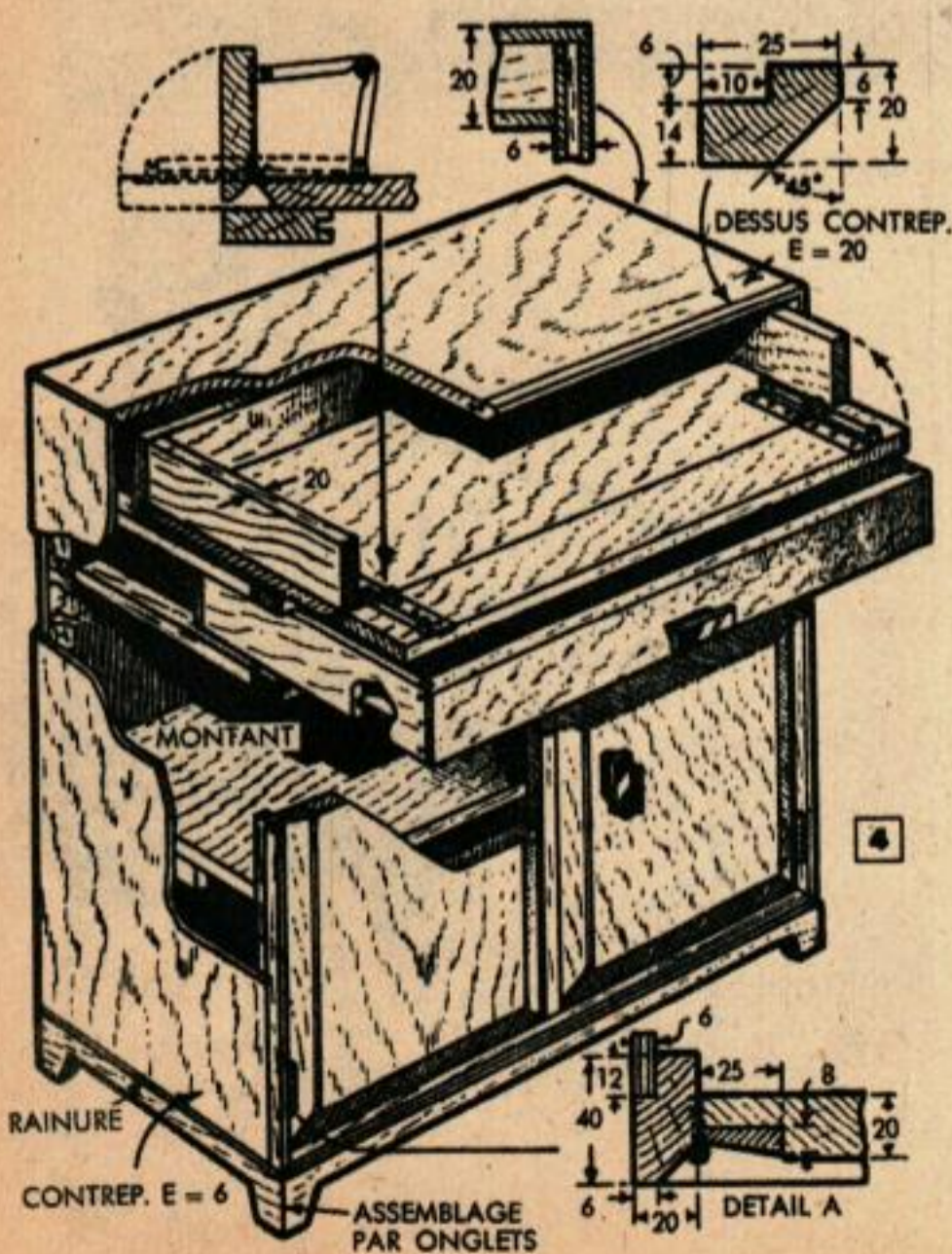
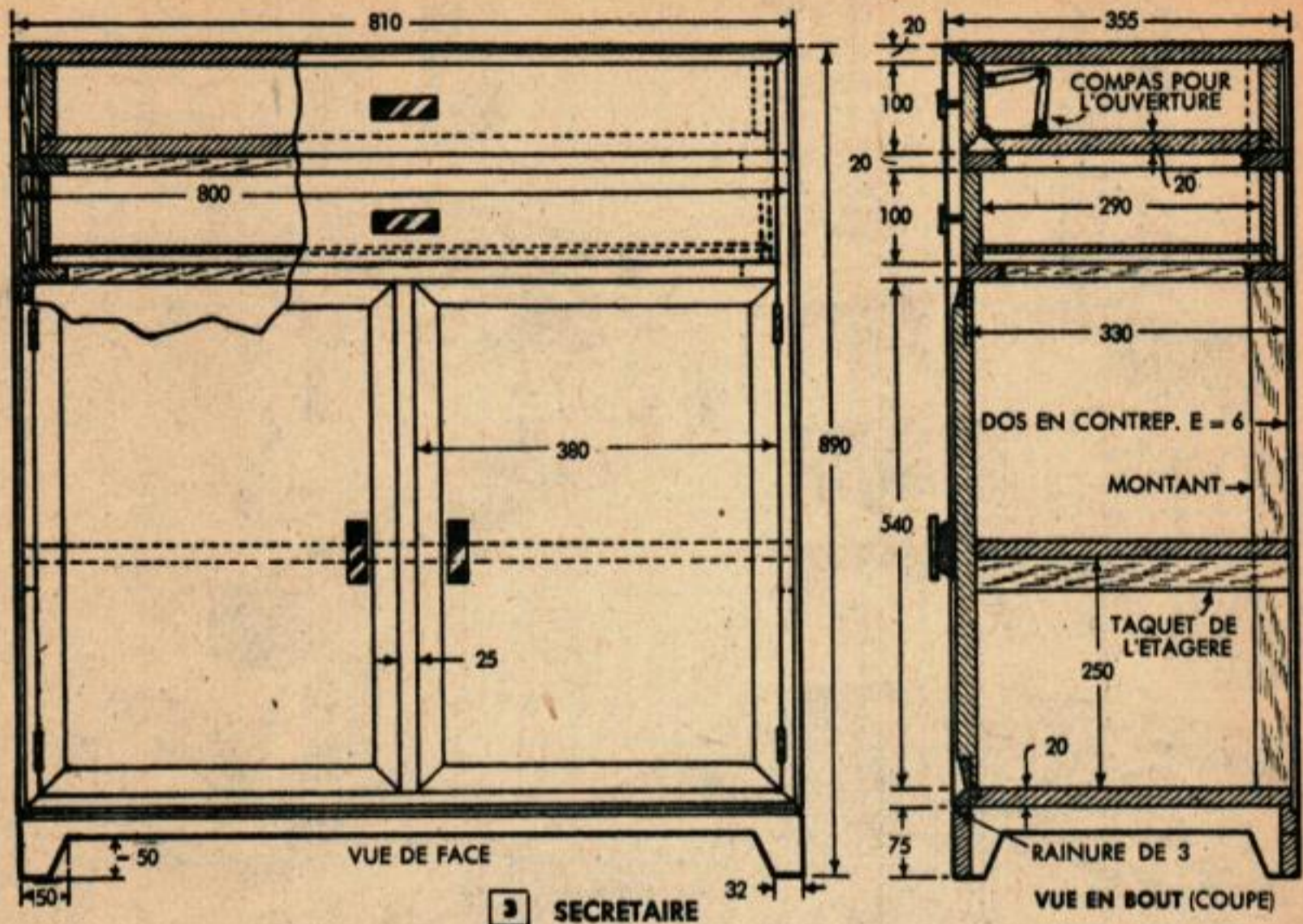


Ameublement dessiné par Jean Bergen, Le célèbre décorateur.

plus souvent. La fixation des panneaux de contreplaqué est identique. Les seules exceptions se remarquent dans la bibliothèque de fenêtre, et les autres bibliothèques d'angle ou de côté, car ces meubles doivent pouvoir se placer côte à côte. Dans de tels cas, les panneaux de contreplaqué sont posés à l'intérieur et non à l'extérieur des châssis du meuble. L'épaisseur de 6 mm convient pour les panneaux verticaux et celle de 20 est nécessaire pour les dessus.

On commence le travail par le cadre de la base. Les extrémités sont à onglets et la traverse arrière est munie d'une feuillure pour recevoir le panneau vertical de contreplaqué servant de face arrière. Une rainure de 3 mm est pratiquée au sommet des trois autres côtés du cadre et elle se fait avant ou après le collage et le clouage. La moulure en chanfrein qui donne de la profondeur aux panneaux est faite selon les détails en coupe de la figure 4. Les étagères du centre et du bas sont en contreplaqué ou en planches collées. Elles sont

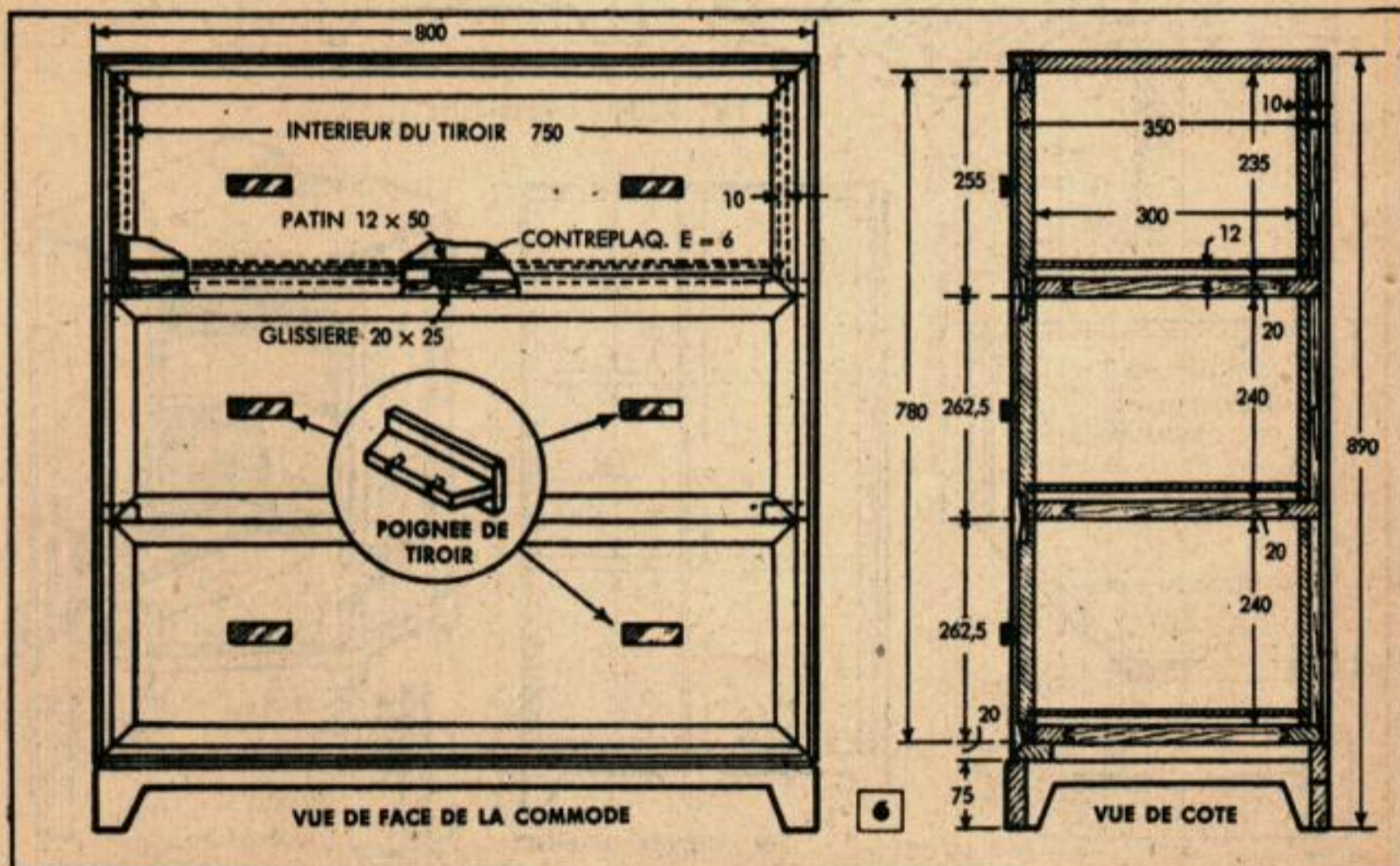
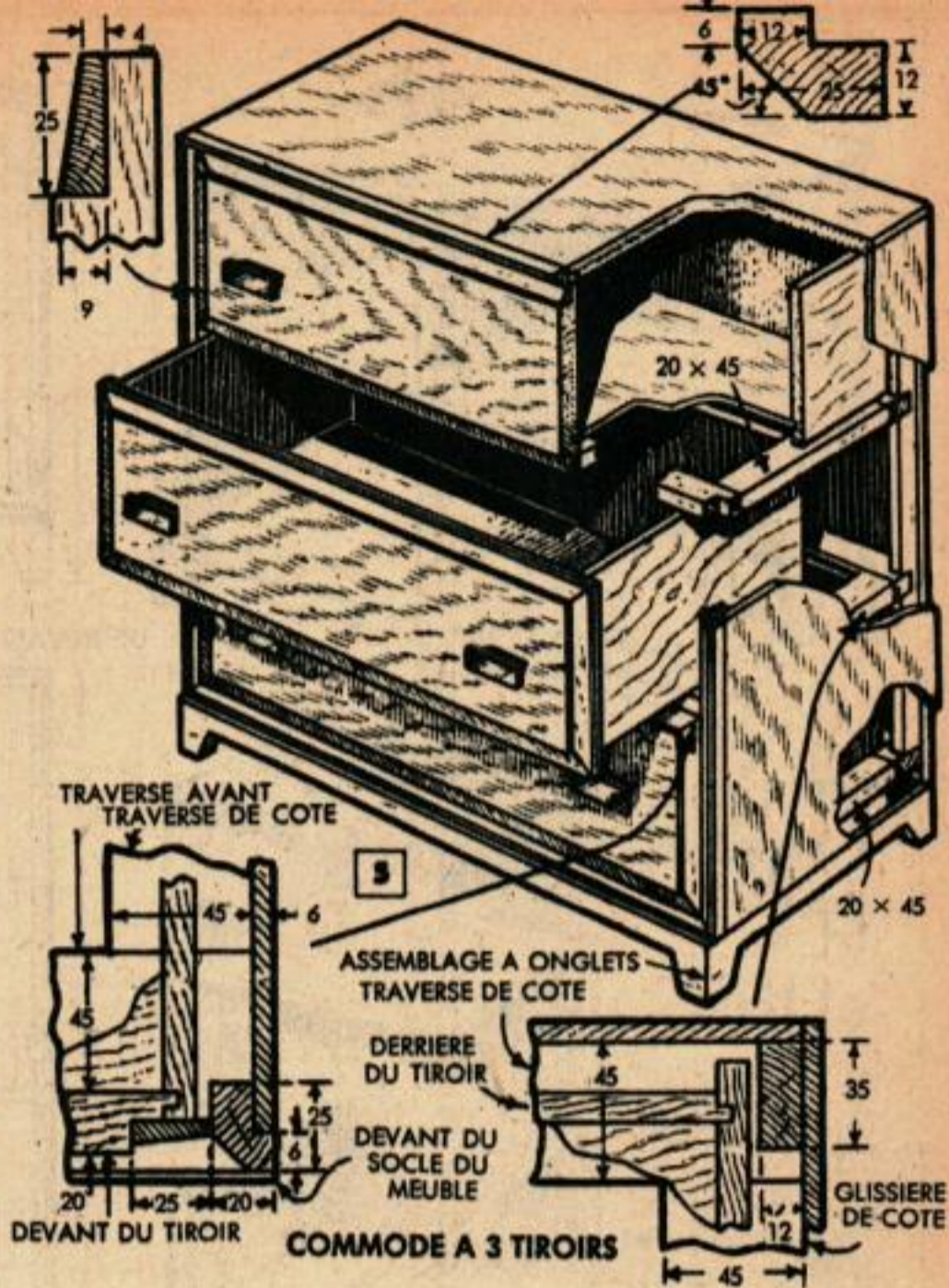


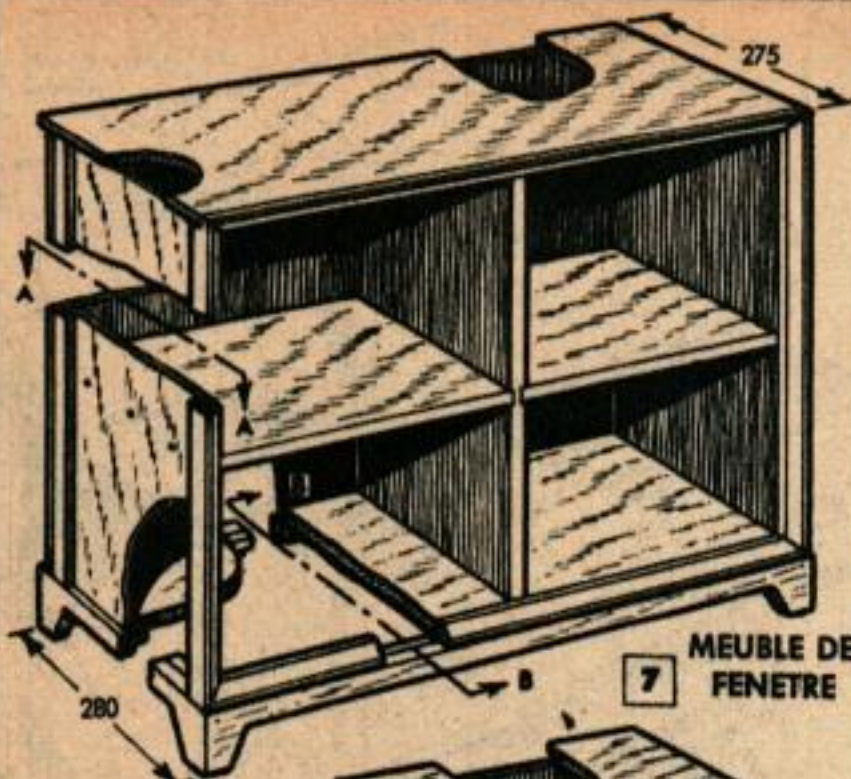


coupées à 800 mm et celle du bas doit avoir une feuillure pour recevoir la moulure en chanfrein de l'encadrement de la porte (fig. 3 vue en bout). L'étagère du bas est collée et clouée sur le cadre servant de base au meuble. Le panneau de 20 mm servant au-dessus doit avoir les mêmes dimensions que le panneau formant l'étagère du bas. La feuillure a lieu sur les quatre côtés. Cette feuillure a une profondeur de 6 mm et une épaisseur correspondant à celle du contreplaqué mis sur le dessus du meuble. Le contreplaqué du dessus se trouve soutenu par les montants à l'arrière et sur le devant par les moulures en chanfrein. Les cadres des tiroirs et du tiroir servant de table sont formés de cadres ouverts constitués par des planches de 20 × 45. Les bords des planches du devant et du derrière du cadre sont creusés pour recevoir les tenons formés par les extrémités des traverses. Les cadres sont fixés dans des entailles faites dans les montants arrière et sont soutenus à l'avant par un clouage à travers la feuillure. Les contreplaqués de 6 mm recouvrant le bord du contreplaqué arrière sont découpés pour s'adapter exactement dans les feuillures du haut et dans les moulures.

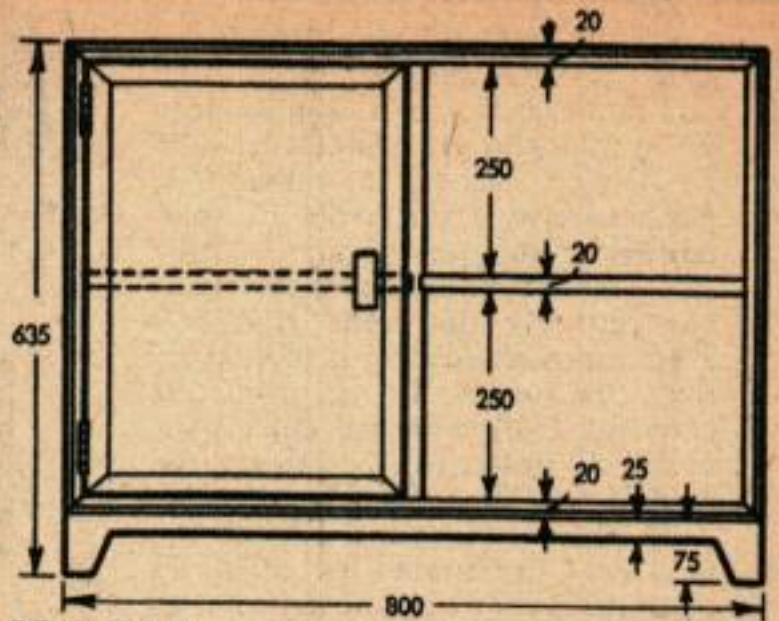
Le tiroir servant de table est construit comme tous les autres sauf que l'avant se rabat. On notera sur la figure 4 que le bord de la planche est chanfreiné afin de laisser passer le biseau du panneau avant du tiroir complètement et un petit loquet à bille sert à tenir le panneau avant fermé. Les croquis montrent d'ailleurs avec assez de clarté la construction des tiroirs. Le contreplaqué convient bien pour les deux panneaux de porte, mais on peut aussi les faire en bois plein. Le détail A de la figure 4 montre comment une moulure dissimule les plis du contreplaqué. Les poignées des tiroirs et des portes sont faites avec du laiton en plaque de 6 mm. La figure 11 montre la construction du T par soudure et vissage. Abattre les angles coupants avec une lime très douce et polir le métal avec un produit à polir. Une application de vernis incolore rend la surface du laiton inoxydable pendant très longtemps.

La commode. — Sa construction est la même que pour le secrétaire. Les figures 5 et 6 donnent tous les détails nécessaires. La construction des cadres et des tiroirs est toujours la même et la pose des moulures en biseau également. La vue de face, fig. 6 montre les glissières centrales du tiroir. Un liteau est cloué sur le

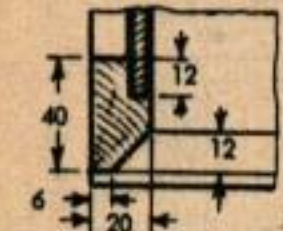
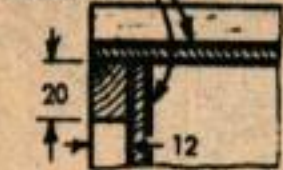




7 MEUBLE DE DEVANT DE FENETRE



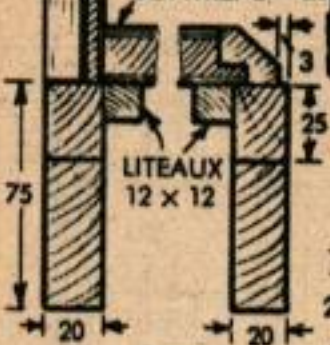
CONTREPLAQ. E = 6



COUPE AA

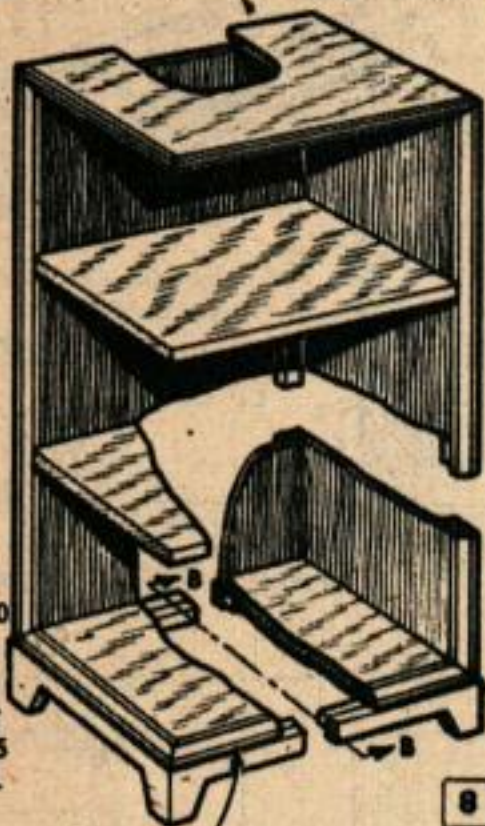
CONTREPLAQ. E = 6

CONTRE. E = 20

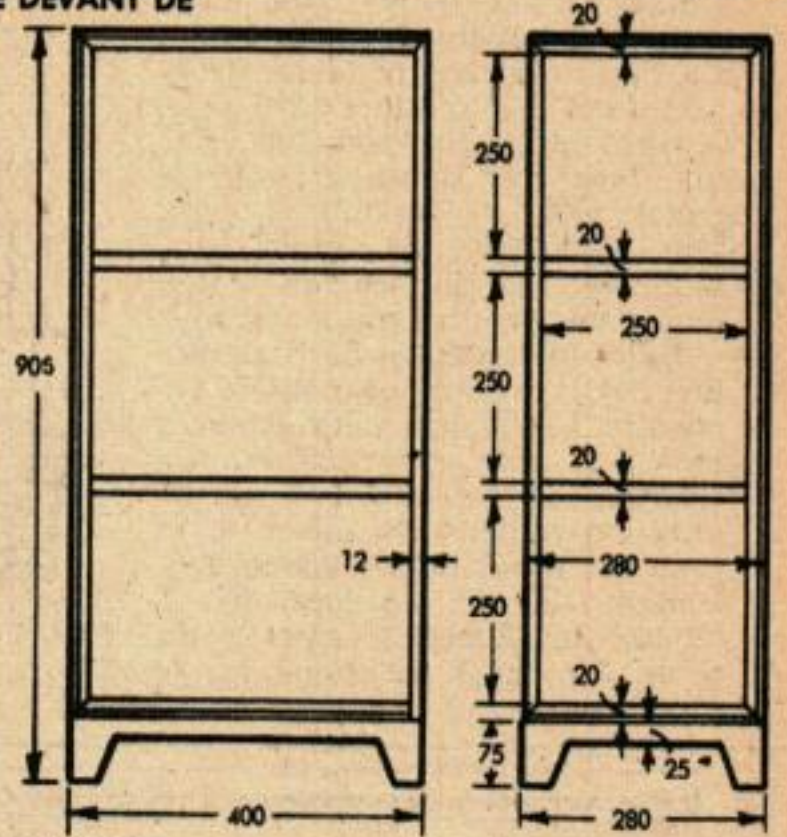


COUPE BB

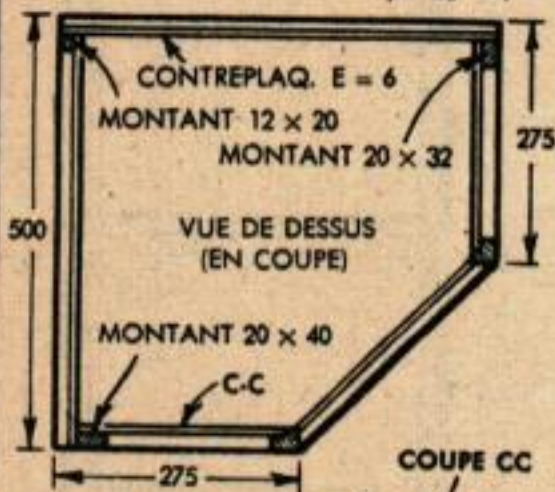
LITEAUX 12 x 12



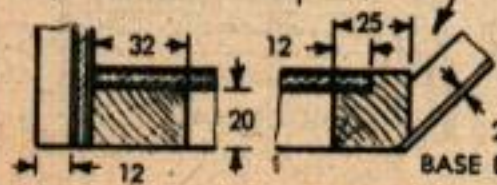
8 MEUBLE D'EXTREMITE



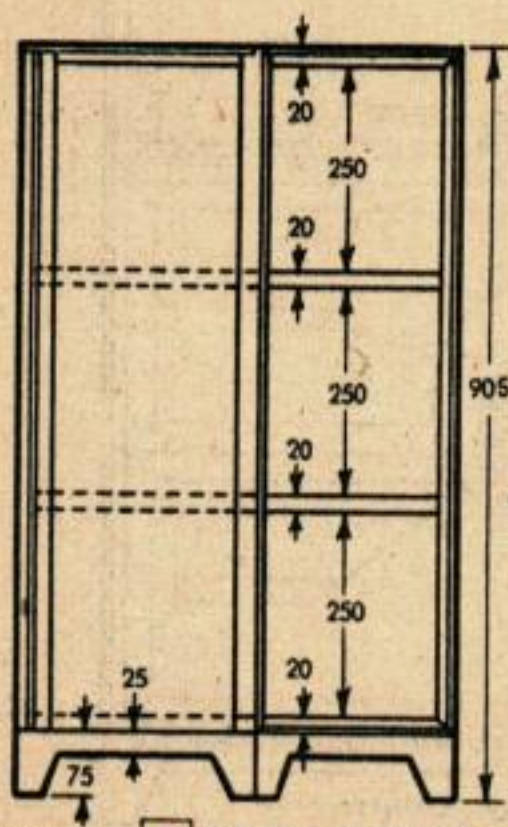
COUPE CC



COUPE CC



BASE DU MEUBLE



9 MEUBLE D'ANGLE

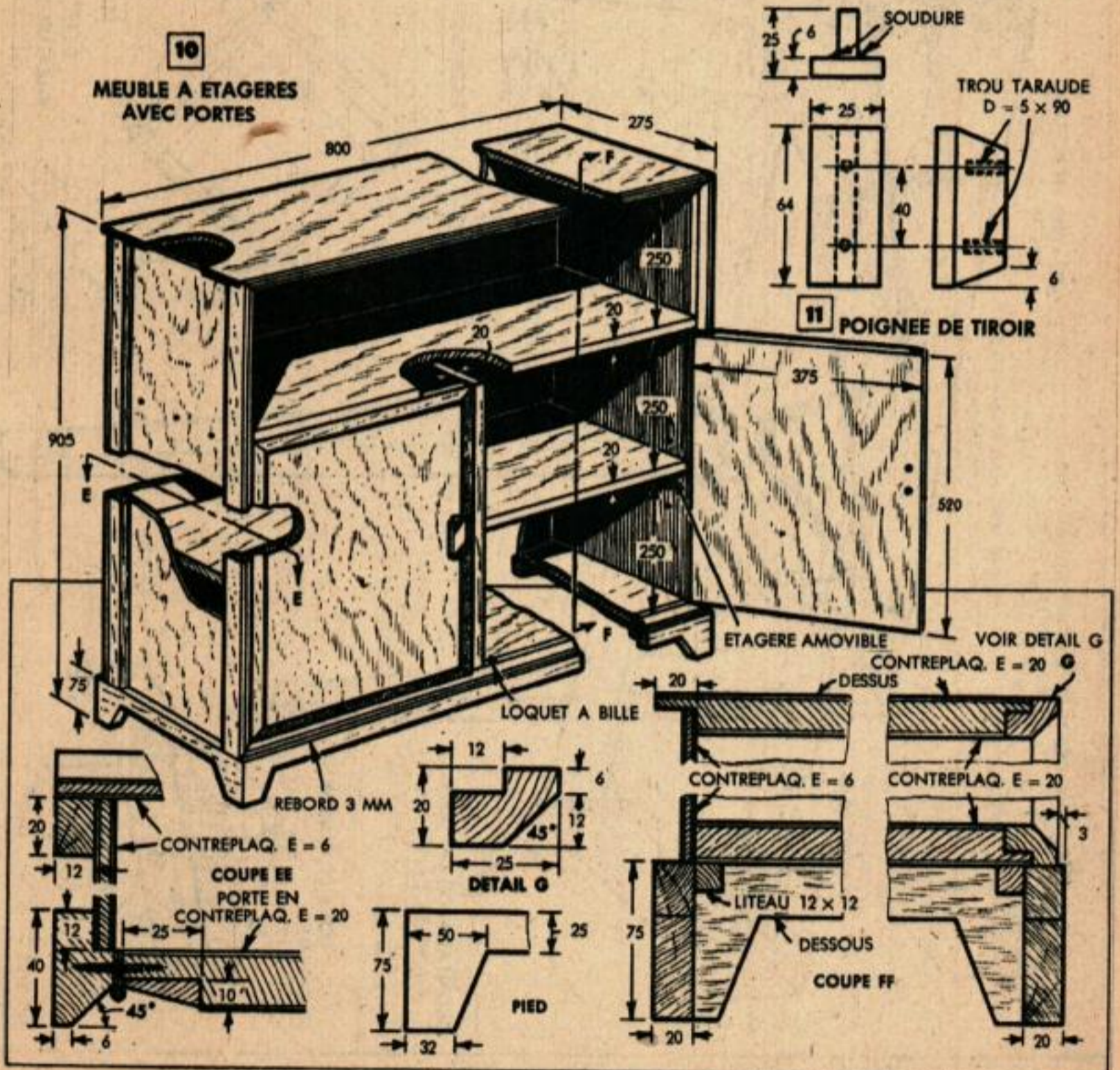


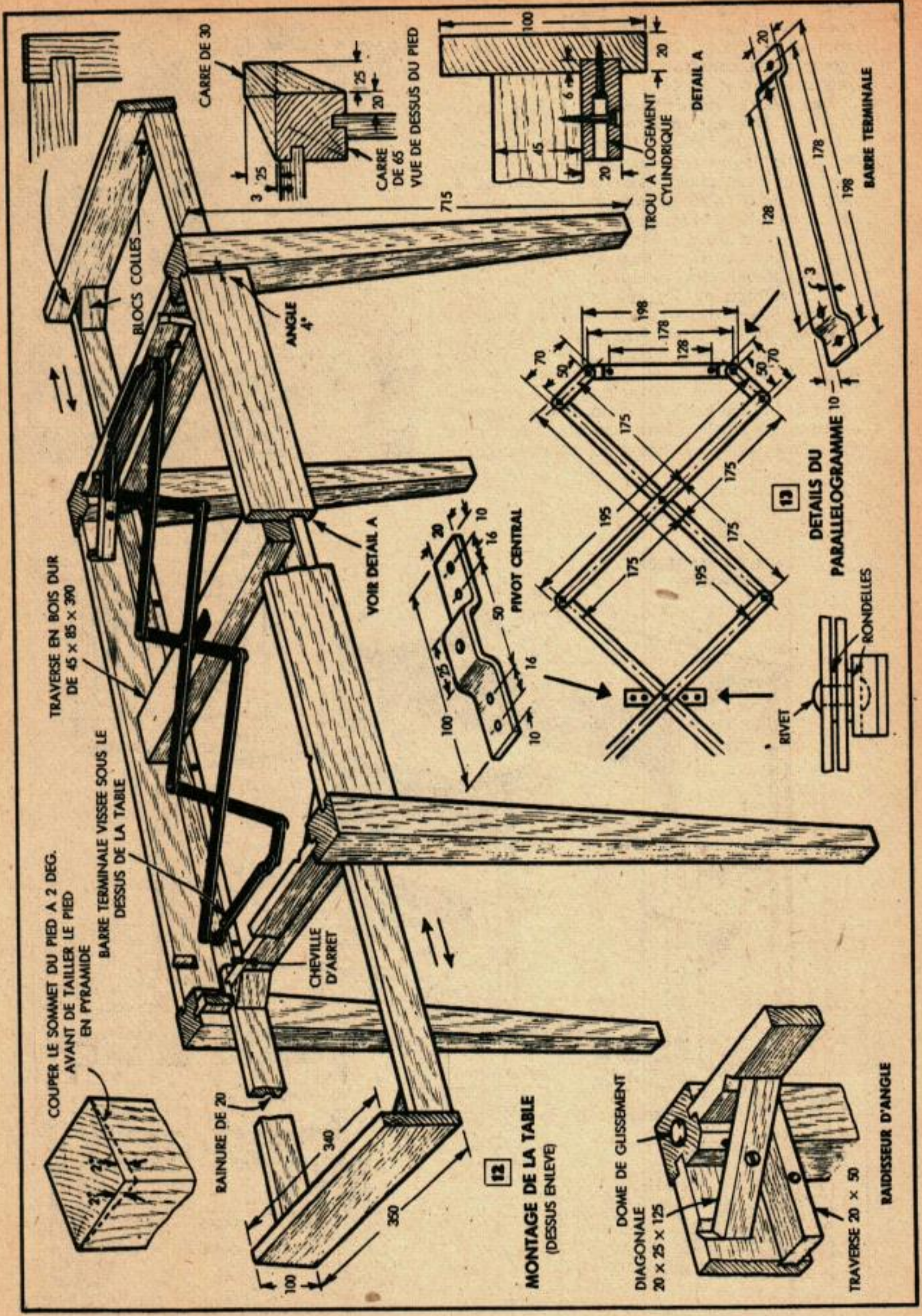
COUPE DD

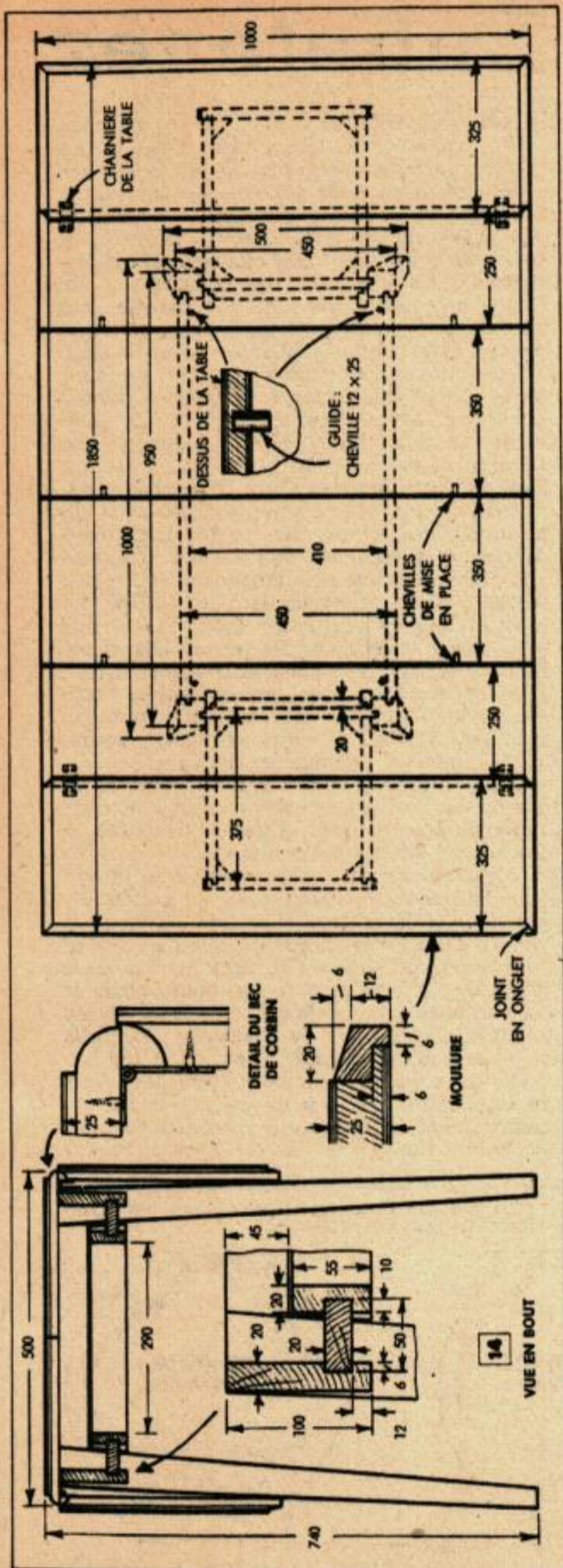
cadre et le bas du tiroir porte un U collé sur le fond. La même construction est utilisée pour le secrétaire. Les détails de la figure 5 montrent la construction du tiroir dans les angles avant et arrière.

Les petites bibliothèques. — Les figures 7, 8 et 9 diffèrent en ce qui concerne la construction par le fait que les panneaux latéraux de contreplaqué sont placés dans l'intérieur des meubles et non à l'extérieur. L'emploi de cette disposition sur le meuble d'angle dépend de la façon dont seront mis les meubles sur le mur. Si on le place près de la bibliothèque de fenêtre (comme sur la page 87) il faut mettre le contreplaqué vers l'extérieur. Faire attention en confectionnant les pièces de série, qu'il y a des pièces droites et des pièces gauches.

Le meuble à trois étagères et à portes. — La figure 10 le montre avec ses portes, mais on peut le faire entièrement ouvert. Dans ce cas, on ne mettra pas la cloison verticale du milieu et tous les bords des étagères devront être sur la même verticale. Les détails qui accompagnent la figure 10 montrent com-







ment le contreplaqué de 6 mm entre dans les feuillures ménagées sur le bord des montants chanfreinés.

La table pliante. — Les figures 12, 13 et 14 montrent que les pieds sont en pyramides et que, de plus, ils s'écartent en descendant de la table. Ceci s'obtient en faisant des coupes obliques en haut et en bas du pied, avant de tailler ce dernier en pyramide. On peut utiliser deux méthodes : mettre le rapporteur de scie circulaire à 2° et faire basculer la table de 2° également ou bien tenir la pièce horizontalement sur une des arêtes et scier avec la table à 0° et le rapporteur à 2° . Il n'y a que les faces intérieures du pied qui soient inclinées comme on peut le voir sur la vue de dessus du pied en haut et à droite de la figure 12. Le pied est un carré de 30×30 à une extrémité et de 58×58 à l'autre. La ceinture de la table se compose de deux longerons et de deux traverses. Les extrémités des longerons sont en biais afin de pouvoir entrer dans les mortaises supérieures des pieds, ces pieds étant à faces obliques. Les traverses sont également à extrémités sciées en biais. Le détail A montre que les longerons sont munis d'une rainure dans la partie inférieure pour recevoir une glissière de 20×50 (munie de deux vis sur la vue de détail A) sur laquelle se déplacent les supports de rallonges. Les extrémités étroites de la ceinture sont en réalité d'une largeur égale à la moitié de celle des longerons et l'assemblage est consolidé au moyen d'une petite diagonale comme le montre le détail en bas et à gauche de la figure 12. Afin de faciliter la rotation du dessus de la table, on pose aux sommets des quatre pieds une coupelle métallique du type utilisé pour faire glisser les fauteuils sur les parquets et sur les tapis. Les supports de rallonges glissent sous les glissières de 20×50 et ils sont assemblés avec, dans l'angle, un petit bloc triangulaire pour donner une bonne rigidité. Une broche à chaque extrémité sert à limiter la course.

La figure 13 donne le détail du système articulé à parallélogrammes constitués par des bandes de fer plat assemblées par des rivets. Le tout pivote autour d'une crapaudine en fer plat vissée sur une traverse centrale joignant les longerons de la ceinture. Chacune des extrémités est une traverse en fer plat vissée sous les panneaux de la table qui restent toujours sur la table. La figure 14 montre la table vue en bout et vue de dessus alors que les rallonges sont posées. Les panneaux de dessus, étant en contreplaqué, sont munis sur le bord d'une feuillure servant à recevoir une moulure à chanfrein qui dissimule les plis du contreplaqué. Enfin, les panneaux qui se rabattent sont munis d'un bec de corbin (détail sur la figure 14) permettant aux panneaux de se rabattre. Dans la confection de ce bec de corbin, faire attention de laisser un jeu suffisant entre le dessus fixe et le panneau mobile afin qu'il n'y ait pas collage lorsqu'on vernit le bois. Sur la vue en plan, on peut voir les pieds de centrage en acier emmanchés à demeure dans des trous borgnes et qui servent à tenir en place les rallonges lorsqu'on les pose.